

# **Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Collonge-Bellerive (création d'une zone 4B située le long de la route d'Hermance 141-147) (10772)**

*du 15 avril 2011*

---

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

## **Art. 1 Approbation du plan**

<sup>1</sup> Le plan N° 29727-515, dressé par le département chargé de l'aménagement du territoire le 11 mars 2009, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Collonge-Bellerive (création d'une zone 4B située le long de la route d'Hermance 141-147), est approuvé.

<sup>2</sup> Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 2007, sont modifiés en conséquence.

## **Art. 2 Degré de sensibilité**

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité II aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone 4B créée par le plan visé à l'article 1.

## **Art. 3 Dépôt**

Un exemplaire du plan N° 29727-515 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
**DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET  
 DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Direction Générale de l'Aménagement du Territoire

Service des Plans d'Affectation et Requête

## COLLONGE BELLERIVE

Feuilles Cadastreales: 63,71

Parcelles N° : part.6942,part.6955,part.6956,  
 part.4104,part.7952,part.6529,  
 part.6443,part.DP 8422

# Modification des limites de zones 141-147 route d'Hermance



Zone 4B  
 DS OPB II

## PROCEDURE D'OPPOSITION

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le :

<b>Echelle</b>	<b>1 / 2500</b>	Date	11.03.2009
<b>Modifications</b>		Dessin	MP
Indice	Objets	Date	Dessin
	corrections graphiques	15.12.2009	MP

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
<b>16/00.020</b>	
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
<b>515</b>	
Archives Internes	Plan N°
	<b>29727</b>
Indice	
CDU	
<b>711.6</b>	

